



# Rapport d'activités 2016



**Entreprendre pour l'Afrique de Demain**



## L'édito du SIAD

---



### Le SIAD, 28 ans de solidarité avec l'Afrique

De nombreux experts voient l'Afrique comme le continent du futur et nous ne pouvons que souhaiter le meilleur pour ce continent. Cependant, 2016 a été une année compliquée d'un point de vue économique. Après une croissance de 3 % en 2015, elle a atteint seulement 1,6 % en 2016 à cause de la chute des prix des matières premières et de conditions financières difficiles. Ces chiffres montrent bien l'importance pour le continent africain d'accéder à plus d'autonomie. La transition énergétique est à ce titre une formidable opportunité pour l'Afrique. En remplaçant les sources d'énergie non renouvelables par de nouvelles solutions, notamment dans le secteur photovoltaïque, l'Afrique gagnera son indépendance énergétique. Je me dois de saluer

la tenue de la COP 22 à Marrakech en novembre, exprimant la volonté de l'Union Africaine de promouvoir les énergies renouvelables et toutes les initiatives individuelles en faveur des énergies du futur.

En évoquant ces initiatives positives, je tiens à exprimer mon optimisme pour le futur des populations africaines. Dans les secteurs des technologies, des énergies, de la finance et du mobile banking, l'Afrique peut innover en s'appuyant sur les solutions existantes. Le continent bénéficie d'une population jeune adepte de ces technologies et motivée pour créer un avenir dans de meilleures conditions que celles de leurs parents et de leurs grands-parents. Cette volonté se reflète aussi bien sur le terrain de l'économie et du capital humain (santé, éducation...) que sur le terrain des libertés et des droits. Dans son travail, le SIAD a la chance de rencontrer les meilleurs individus que compte le continent : homme ou femme, jeune ou plus âgés, les entrepreneurs et les agriculteurs que nous soutenons permettent le développement de l'Afrique de demain.

Le SIAD a connu de nombreux changements et c'est une nouvelle équipe qui démarre 2017. Je suis heureux d'avoir été élu Président d'une association dynamique et dont l'action s'enracine en Ile-de-France, en Midi-Pyrénées et au Burkina-Faso.

En 2016, nous avons porté 15 projets de développement en France et dans 5 pays d'Afrique, touchant ainsi 2 161 bénéficiaires directs de par le monde. Tournée vers l'avenir, je porterai la vision du SIAD auprès de nos partenaires. Notre vision est celle d'une Afrique qui se développe de manière durable, solidaire et incluant les femmes et les hommes de toutes conditions, grâce à ses entrepreneurs et ses agriculteurs. Nos projets et nos actions de soutien s'appuient sur des acteurs locaux dont nous développons les capacités. C'est à cette condition que le SIAD restera un acteur solidaire des populations africaines, ainsi qu'un élément incontournable du développement de l'Afrique de Demain.

**Olivier Bossa, Président du SIAD**

# SOMMAIRE

---

<b>Le SIAD</b> .....	5
<b>Soutien à l'entrepreneuriat local et aux petites entreprises</b> .....	7
Cameroun – La pépinière d'entreprises Graines de Talent .....	8
Côte d'Ivoire – Guichet Communal de l'Emploi de Treichville.....	10
Burkina Faso – Energie Entrepreneurs .....	11
<b>Entrepreneuriat agricole et souveraineté alimentaire</b> .....	13
Burkina Faso – Bouli-Sahel : soutien à l'activité maraîchère autour du bouli .....	14
Burkina Faso – Structuration des chaînes de valeur pour le sésame et le niébé .....	16
Côte d'Ivoire – Appui aux actrices des filières vivrières de l'axe Oumé-Abidjan.....	19
Sénégal – Valorisation de la poule locale par les pôles avicoles communautaires .....	21
<b>Entrepreneuriat des diasporas et co-développement</b> .....	24
France - Cré'Afrique, la fabrique des entrepreneurs de la diaspora africaine, à Montreuil .....	26
France - Cré'Afrique en Midi-Pyrénées .....	28
France - Résonances Nord-Sud .....	30
France et Mali – Dispositif binational d'appui à la création d'entreprises dans le cercle de Yélimané.....	33
France et Mali – Coopération décentralisée entre le Pas-de-Calais et le Cercle de Kéniéba.....	35
<b>Vie associative</b> .....	38
Equipe professionnelle .....	39
<b>La COFIDES Nord-Sud, garant solidaire des microcrédits</b> .....	40
<b>Nos partenaires en France</b> .....	41
<b>Nos partenaires en Afrique</b> .....	41
<b>Nos nouveaux partenaires en 2016</b> .....	41
<b>Compte de résultats 2016</b> .....	42
<b>Bilan 2016</b> .....	43
<b>Ils nous ont soutenus en 2016</b> .....	44

# Le SIAD

---

Association d'intérêt général à but non-lucratif créée en 1988, le SIAD est une ONG de solidarité internationale spécialisée dans l'appui au développement économique en Afrique subsaharienne. Ses actions visent à soutenir les entrepreneurs et les organisations paysannes dans le développement de petites activités économiques pérennes, durables et solidaires. Le SIAD accompagne les entrepreneurs africains à chaque étape de leur projet : de l'idée à la réalisation, jusqu'à l'autonomie.

**Lutter contre la pauvreté en Afrique en donnant aux hommes et aux femmes motivés les moyens de réaliser leurs projets économiques et d'améliorer leur vie et leur avenir.**

## Trois axes d'intervention

### Soutien à l'entrepreneuriat et aux petites entreprises

Le développement économique des pays du Sud passe par l'émergence de petites entreprises capables de créer des emplois et des richesses qui affranchiront les pays de la pauvreté et de l'aide des pays du Nord.

Dans cette optique, le SIAD met en place avec ses partenaires des dispositifs d'aide à la création et au développement des Très Petites Entreprises (TPE), qui proposent aux entrepreneurs des formations, des services d'accompagnement, des infrastructures d'accueil et l'orientation vers des financeurs.

### Agriculture familiale et sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire et économique passe par le soutien à l'agriculture paysanne, créatrice d'emplois et respectueuse des territoires, plutôt que par la généralisation de l'agro-business.

Le SIAD met en place des programmes de développement rural qui permettent aux exploitations agricoles de tirer un meilleur parti de leur production, en développant leurs capacités entrepreneuriales, en s'organisant collectivement pour structurer les filières économiques et en investissant dans des infrastructures agricoles.

### Diasporas et co-développement

Les personnes issues des diasporas africaines, restent défavorisées dans la société et ont moins accès aux opportunités.

Le SIAD veut promouvoir un autre regard sur les migrations et soutenir tous les projets économiques positifs portés par les entrepreneurs issus des migrations et par les associations de ressortissants africains.

Pour accompagner ces initiatives, l'association soutient les Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (OSIM) et les initiatives entrepreneuriales des diasporas vers l'Afrique.

**2161**

**bénéficiaires**



**61%** de  
femmes



**82%** de  
ruraux

**506 983 €**

**de budget**

**6 pays**

France

Burkina Faso

Cameroun

Côte d'Ivoire

Mali

Sénégal

**15 projets de  
développement**

**Janvier :**

Lancement du  
projet Pôles  
avicoles au  
Sénégal

**Mars - Mai :**

Formation de la  
2e promotion  
de Résonances  
Nord-Sud

**Juillet :**

Ciné-débat  
"Agro-écologie  
au Burkina Faso  
et sensibilisation  
au genre"

**Octobre :**

Forum  
Alimentation  
et Sécurité  
Alimentaire  
au Mali

**Février :**

Mission SIAD  
au Sénégal

**Juin :**

Mission  
SIAD-COFIDES  
en Côte d'Ivoire

**Septembre :**

Pop-Up Store  
Résonances  
Nord-Sud

**Novembre :**

Soirée de  
l'Entrepreneuriat  
Nord-Sud

# Soutien à l'entrepreneuriat local et aux petites entreprises

---

En Afrique subsaharienne, 60% de la population est auto-entrepreneure. La grande majorité de la population active vit de petites activités économiques. Le développement de la microfinance a permis à des millions de pauvres d'accéder à des services financiers pour développer leur micro entreprise. Malgré de belles *success stories* racontées par les promoteurs de cet outil, l'impact à moyen et long terme reste mitigé. En effet, la capacité d'investissement et de croissance de ces micro entreprises reste très limitée. De plus, ils n'ont pas accès à des services et des produits de qualité, ce qui peut limiter leur pérennité.

Se pose aussi la question de l'informalité qui représente entre 25 % et 65 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et entre 30 % et 90 % des emplois non-agricoles des pays d'Afrique Sub-Saharienne (FMI, Perspectives Economiques Régionales : Afrique Sub-saharienne, mai 2017). Les micro-entrepreneurs qui exercent dans l'informel travaillent avec des outils précaires et dans un environnement très volatile. Ils peuvent aussi manquer de compétences pour assurer le développement durable de leur entreprise.

**Dans ce contexte, l'ambition du SIAD est de favoriser la création de petites entreprises formelles, viables, créatrices d'emplois et inscrites dans une démarche de développement durable, mettant sur le marché des produits de qualité et disposant des compétences nécessaires pour évoluer et s'autonomiser.**

Pour cela, le SIAD met en place dans plusieurs pays des dispositifs d'aide à la création d'entreprise, qui permettent aux micro-entrepreneurs de bénéficier d'un ensemble de services financiers et non financiers visant à favoriser leur démarrage dans les meilleures conditions possibles. Ces dispositifs peuvent inclure des formations, un accompagnement au montage de projet, la réalisation d'études de faisabilité, un appui pour la rédaction ou l'évaluation de plans d'affaire, des partenariats financiers permettant de faciliter l'accès à un crédit et un ensemble de prestations de service post-crédit en gestion, comptabilité, qualité, marketing, etc. Le SIAD finance également des infrastructures susceptibles de dynamiser l'activité économique des territoires et de leurs entreprises : centrales électriques, incubateur d'entreprises, etc.

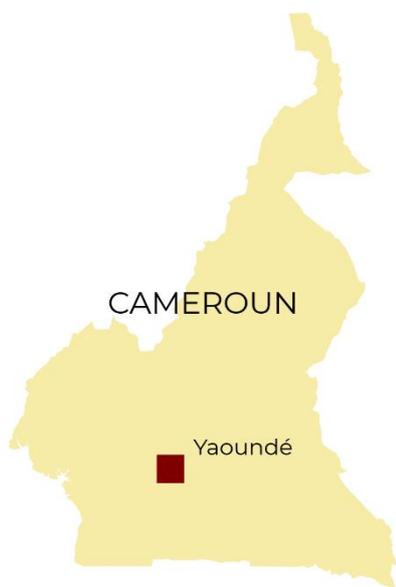
En 2016, cet axe regroupe trois projets :

- La pépinière d'entreprises Graines de Talents à Yaoundé au Cameroun
- Le guichet communal de l'emploi de Treichville en Côte d'Ivoire
- Le projet Energie Entrepreneurs au Burkina Faso

# Cameroun – Pépinière d'entreprises Graines de Talent

**Bénéficiaires : Jeunes entrepreneurs camerounais**

**Localisation : Yaoundé**



**Promouvoir, financer et accompagner la création de startups par les jeunes Camerounais**

## Présentation

Dans la capitale camerounaise, Yaoundé, le taux de sous-emploi des jeunes dépasse les 80%. Situation d'autant plus préoccupante qu'elle frappe même ceux qui ont acquis des compétences professionnelles. Ces jeunes, bien que disposant d'un savoir-faire avéré, se retrouvent au chômage et basculent dans l'informalité, où ils sont frappés directement par la pauvreté et la précarité. Le projet vise à enrayer cette fatalité en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes à travers l'auto-emploi durable. Il prend pour parti de promouvoir l'entrepreneuriat comme outil de développement et d'aider les jeunes diplômés de la formation professionnelle à créer leurs propres débouchés, leur propre

entreprise formelle, grâce à un dispositif d'incubation de projet.

**Graines de Talent est une pépinière d'entreprises créée par le SIAD en 2011 à Yaoundé, qui met à la disposition des créateurs et jeunes entrepreneurs camerounais des ressources techniques et financières innovantes pour les former et les accompagner dans les démarches de création et de développement de leurs entreprises.** Après plus de quatre ans d'activité, les acteurs mobilisés autour du dispositif ont mis en place toute une batterie de services pour favoriser l'émergence de PME innovantes et performantes au Cameroun.



Ces services incluent la mise à disposition d'une infrastructure aux porteurs de projet (bureaux commerciaux à prix réduit, business center), la conduite de cycles de formations complets en entrepreneuriat tous les semestres, l'accompagnement des porteurs de projet dans la réalisation d'études de faisabilité ou la recherche de financement adaptés, la connexion avec les réseaux professionnels, etc. Graines de Talents propose aussi ses propres outils de financement (prêt de trésorerie, prêt

d'investissement), en partenariat avec des institutions financières locales et internationales. Enfin, Graines de Talent développe des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur pour sensibiliser les étudiants au contexte de la création d'entreprise au Cameroun.

En 2016, deux sessions de formation ont eu lieu entre mars et août 2016. Elles ont permis de former 18 participants à la création d'entreprise et au montage de leur business plan. En juin 2016, GDT a également effectué un cycle de formation en entrepreneuriat pour 35 étudiants à l'université de Yaoundé 2 afin d'accélérer la création d'emplois des étudiants de l'enseignement supérieur. Enfin, GDT a formé 50 jeunes de la mairie de Yaoundé à l'entrepreneuriat.

Au final, ce sont donc 103 personnes qui ont été formées à l'entrepreneuriat pour favoriser le développement des initiatives et de l'innovation au Cameroun. Au-delà de ces formations, il faut aussi noter que 11 projets d'entreprises ont été incubés en 2016 en bénéficiant de l'accès aux bureaux et aux services proposés par la pépinière Graines de Talent.

En avril 2016, GDT a participé à l'organisation de la première édition de l'**IT Symposium** organisée par l'ONG **Global Edu Pals** en partenariat avec Agro-PME et Megasoft. L'événement était placé sous le haut patronage du Ministre des Postes et Télécommunications et avait pour thème : « Les TIC comme nouvel axe de partenariat entre les secteurs privés camerounais et allemand et comme facteur accélérateur de l'émergence du Cameroun »

Enfin, 2016 a aussi marqué le début d'un partenariat majeur entre le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) et AGRO-PME Fondation. Ce partenariat a pour objectif l'implantation d'incubateurs et d'organismes formateurs sur l'entrepreneuriat au sein des Centre Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ). Cette initiative du MINJEC a pour objectif de faciliter l'insertion socio-économique des jeunes. Grâce à ce partenariat, la pépinière Graines de Talent est désormais installée dans le CMPJ de Mimboman depuis octobre 2016.

# Côte d'Ivoire – Guichet Communal de l'Emploi de Treichville

**Budget alloué : 40 000 euros**

**Bénéficiaires : jeunes entrepreneurs ivoiriens**

**Localisation : Treichville, commune de la ville d'Abidjan**

**Partenaires : ETON, FORSCOT, COFIDES Nord-Sud et Mimoye Finance**



En mai 2014, le SIAD et ses partenaires ont été appelés par la commune de Treichville afin de fournir une assistance technique et d'effectuer des transferts de compétences au Guichet Communal de l'Emploi, dans le but d'assurer son efficacité et sa pérennité. L'objectif de ce nouveau dispositif créé par la commune est de développer l'insertion professionnelle des jeunes. Le Guichet de l'emploi fournit une aide à l'entrepreneuriat, ainsi que des formations professionnelles.

En 2015, le SIAD, ETON, FORSCOT, la COFIDES Nord-Sud et Mimoye Finance ont passé une convention de partenariat avec la commune afin d'appuyer le programme.

Le Programme Microfinance et Partenariats est une initiative sous régionale qui a pour objectif de renforcer les Institutions de Microfinance (IMF) dans leur offre de services d'appui aux petites entreprises d'Afrique de l'Ouest.

Il est fondé sur deux constats :

1. Les IMF offrent peu de produits dédiés aux TPE et ont ainsi un impact limité sur la création d'emplois et l'investissement productif ;
2. Très peu d'IMF accompagnent les entreprises, un facteur pourtant crucial de la réussite d'un dispositif de microfinance à vocation économique.

En 2015, grâce au Guichet de l'Emploi des Jeunes de Treichville et au PMP, 170 jeunes ont été formés à l'entrepreneuriat, 94 dossiers de crédit ont été réalisés et 13 entrepreneurs ont été financés par microcrédit. En 2016, 80 jeunes ont été formés et 50 commerçantes ont reçu un microcrédit pour investir dans leurs activités.

Le 8 avril 2015, l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes s'est constituée en guichet unique afin de mutualiser les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes. Reprise directement par l'Etat ivoirien, l'action du SIAD et de ses partenaires s'est donc clôturée à la fin de l'année 2016 en ayant servi d'exemple en matière d'accompagnement entrepreneurial à Abidjan.

# Burkina Faso – Energie Entrepreneurs

**Période : 2012-2017**

**Budget : 772 000 euros**

**Bénéficiaires : 5000 personnes, dont 380 opérateurs économiques**

**Localisation : 7 villages de la province (Département) de Zoundwéogo**

**Partenaires : 2iE (Burkina Faso), COFIDES Nord-Sud (France), URC Nazinon et FDE**

**Favoriser le développement économique des zones rurales par l'accès à l'électricité et le développement entrepreneurial**



## Présentation

En milieu rural, au Burkina Faso, moins de 5% de la population a accès à l'électricité. Cela constitue un obstacle au développement socio-économique des villages à de nombreux égards : la journée de travail ou d'études s'interrompt à la nuit tombée ; l'utilisation du pétrole pour l'éclairage domestique ou pour l'alimentation des moteurs met en danger la santé des enfants et accroît l'effet de serre ; la vie socioculturelle (télévision, radio, téléphone, internet) est limitée ; l'accès

à certains médicaments est impossible faute de moyens de réfrigération... Cette situation a pour conséquence une désaffection des populations pour leur région, à laquelle elles sont pourtant attachées. Une migration vers les zones urbaines se développe, et les enfants en réussite scolaire n'envisagent jamais leur avenir dans le village. Pour lutter contre ces constats, il importe de réduire cette « fracture énergétique » dont sont victimes les populations rurales en développant des systèmes d'électrification durables valorisant les ressources énergétiques locales.

En l'absence de raccordement possible au réseau électrique national, le SIAD a développé le concept d'ULPE (Unité Locale de Production d'Électricité).



Les ULPE sont des centres de production d'énergie solaire qui apportent des services énergétiques adaptés aux besoins des populations en milieu rural : éclairage public, raccordement des établissements publics, des commerces et des entreprises artisanales par micro-réseau, fournitures de batteries rechargeables aux ménages pour les besoins domestiques (radio, téléphone portable, lampes rechargeables, etc.)

Une minicentrale de puissance évolutive (5 à 15 kW) est mise en place, qui s'adapte à la demande et aux besoins déterminés par les populations cibles.

Pour accompagner l'arrivée de l'électricité dans les villages, des actions de formations des populations villageoises sont mises en place, ainsi qu'un système de microcrédit pour les entrepreneurs. Il s'agit de soutenir de manière globale les initiatives économiques qui émergeront à partir de l'accès à l'électricité.

Les ULPE sont gérées par un exploitant privé en délégation de service public. Celui-ci assure la maintenance des installations, garantit la qualité du service, ainsi que sa rentabilité et sa pérennité. Les ULPE ont pour objectif de dynamiser l'activité économique des zones rurales, en créant les conditions d'une amélioration des conditions de production des microentreprises en milieu rural. Elles permettent également d'améliorer la qualité de vie des populations et des services sociaux de base.

### Réalisations 2016

Les travaux d'installation des réseaux se sont déroulés correctement dans les 7 villages où ont été construites les centrales. Trois centrales ont été livrées et mises en service en décembre 2016. Pour le volet entrepreneuriat, 106 entrepreneurs ont été sélectionnés pour faire partie du projet. Avec nos partenaires sur le terrain, ils pourront monter leur fiche de demande de financement et ouvrir leur compte bancaire. En décembre, 23 crédits ont été activés pour des entrepreneurs dans la commune de Bindé.

### Perspectives

L'année 2017 doit marquer la fin de la phase 1 du projet avec la livraison des 4 dernières centrales et l'inauguration des 7 centrales en mars 2017 mais aussi le début d'une deuxième phase. La deuxième du projet, qui devrait s'étendre jusqu'en 2020, aura pour objectif de :

- Augmenter la capacité productive de trois des 7 centrales construites ;
- Construire trois nouvelles centrales dans trois villages qui n'ont pas pu être reliés faute de moyens les années précédentes ;
- Mettre en place des microcrédits aux entrepreneurs pour développer leur activité en ayant accès à l'électricité et assurer la pérennité de leurs activités ;
- Mettre en place une filière de recyclage des déchets électriques produits par les ULPE.

# Entrepreneuriat agricole et souveraineté alimentaire

---

En Afrique subsaharienne, 70% de la population vit de l'agriculture (OCP Policy Center, 2015). La grande majorité des actifs sont impliqués sur de petites exploitations familiales dont ils tirent leur alimentation et leurs maigres revenus. Les catastrophes humanitaires causées par la famine en Afrique de l'Est nous montrent cependant à quel point les populations rurales sont vulnérables aux chocs négatifs comme la sécheresse ou la baisse des prix des denrées sur le marché mondial.

La résolution du problème de la faim dans le monde ne se limite pas au problème d'une production insuffisante. Les organisations communautaires agricoles font face à de nombreux défis qu'elles ne peuvent résoudre seules. L'accès à la terre et le droit de propriété, l'enclavement des villages, le manque d'infrastructures et de moyens de transport, l'absence d'électricité et plus généralement d'énergie sont des problèmes majeurs que rencontrent les régions rurales en Afrique. Les agriculteurs et les agricultrices ont un faible accès aux semences, aux intrants et n'arrivent à produire que de faibles quantités, pour une faible qualité. Enfin, l'absence de transformation des produits et de stockage oblige les agriculteurs à vendre leur production à des prix bas, peu rémunérateurs pour eux et qui ne leur permettent pas d'investir durablement dans leur activité. Cela conduit à des situations d'insécurité alimentaire, d'exode rural et de migration internationale.

La contribution de l'agriculture rurale à la sécurité alimentaire, notamment des villes, reste faible et supplantée par les importations, ce qui déséquilibre encore la balance commerciale des pays africains. Pourtant l'explosion démographique et la croissance de la population urbaine sont des défis majeurs que l'agriculture peut relever.

**Pour aider l'agriculture africaine à relever ces défis, le SIAD met en place des programmes de développement rural qui visent à structurer les filières agricoles et pastorales afin de permettre aux producteurs de mener des activités génératrices de revenus rentables, respectueuses de l'environnement, socialement équitables et créatrices de valeur ajoutée.**

Ces programmes incluent des actions d'organisation, de formation et d'accompagnement des producteurs dans la conduite de leurs activités économiques, ainsi que des investissements dans des infrastructures et dans du matériel productif. En 2016, cet axe regroupe quatre projets :

- Le projet Bouli-Sahel au Burkina Faso
- La construction de chaînes de valeur pour le sésame et le niébé au Burkina Faso
- L'appui aux actrices des filières vivrières en Côte d'Ivoire
- La mise en place de pôles avicoles au Sénégal

# Burkina Faso – Bouli-Sahel : soutien à l'activité maraîchère autour du bouli

**Période : 2015-2017**

**Budget : 178 000 euros (projet total de DAA)**

**Bénéficiaires : 600 personnes, dont 116 maraîchères**

**Localisation : Province de l'Oudalan**

**Partenaires : DAA, SIAD Burkina Faso, ADECO**



## Présentation

Le Sahel burkinabé est une région en continuel déficit pluviométrique (350 mm d'eau les bonnes années, 175 les plus mauvaises). Les puits et forages réalisés par le passé s'épuisent, les faibles capacités de rétention de l'eau des mares ou des nappes phréatiques et l'utilisation de systèmes d'arrosage sommaires inappropriés conduisent à un épuisement rapide de la ressource. La province de l'Oudalan est l'une des plus pauvres du Burkina Faso et la culture du mil ne suffit plus à nourrir les populations.

Le SIAD intervient depuis plusieurs années en Oudalan dans le cadre du Programme Alimentation en Eau des Périmètres Maraîchers. Dans le prolongement de ce programme terminé en 2015, une convention de partenariat a été établie avec l'association Découvrir Analyser Agir (DAA) qui intervient sur la thématique de l'accès à l'eau pour l'agriculture dans l'Oudalan. Le but de ce partenariat est de faire jouer la complémentarité entre les thématiques des deux associations. DAA est intervenu dans la réhabilitation d'une structure traditionnelle de retenue d'eau, le bouli. Pour valoriser cette nouvelle structure, le SIAD, qui a développé une expertise sur l'entrepreneuriat agricole, est chargé de la structuration d'activités agricoles autour du bouli réhabilité par DAA.

Cette valorisation doit permettre à 50 familles (environ 600 personnes) de bénéficier d'une parcelle pour la culture maraîchère (400 m<sup>2</sup>) et d'une surface propice au développement de plantes fourragères et céréalières (500 m<sup>2</sup>), de générer des revenus pour 116 maraîchères et d'amorcer une organisation impliquant les villageois.



*Vue aérienne du bouli de Saouga, 1cm/50m*

## Réalisations

Le bassin du bouli réhabilité en 2015 a été rempli à 100 % à l'issue de la saison des pluies et accueille 30 000 m<sup>3</sup> d'eau grâce à la construction d'un deuxième canal. Autour du bouli, 2 hectares sont destinés aux cultures maraîchères et 2,4 hectares sont destinés aux cultures céréalières. 116 femmes pratiquent l'agriculture (cultures céréalières et maraîchage) sur le bouli. 2 parcelles maraîchères y ont été réservées à des champs de démonstration d'agriculture raisonnée sur lesquels travaillent une vingtaine d'agricultrices. Un agriculteur local expérimenté y fournit aux femmes des enseignements et démonstrations sur des techniques allant de la préparation des terres à la commercialisation. L'appui technique a démarré autour de la mise en pépinière des tomates, choux et aubergines.

Près de 2000 arbres ont été plantés sur le site. Ils offrent de nombreux avantages pour la population et l'environnement. Le reboisement permet de tirer des revenus de l'arboriculture et la végétalisation des digues permet de les stabiliser. Les arbres font office de brise vent et sont utilisés pour la santé dans le village.

## Perspectives 2017

Pour la campagne de mars 2017, le SIAD appuie la mise en place d'un processus de vente groupée des produits maraichers issus des parcelles de démonstration. L'objectif est de mutualiser la vente de ces produits et de se faire une place sur le marché de Gorom. Pour maximiser l'impact socio-économique, une société coopérative et un comité de gestion du bouli seront mis en place. De plus, des personnes du comité de gestion seront formées à l'entretien du site pour assurer la pérennité du projet.

Enfin, 2017 sera marquée par la cérémonie de remise de l'ouvrage et par l'évaluation finale du projet.

# Burkina Faso – Structuration des chaînes de valeur pour le sésame et le niébé

**Période : 2014-2016**

**Budget : 109 169 euros**

**Bénéficiaires : 800 producteurs de sésame et de niébé.**

**Localisation : Province de l'Oudalan**

**Partenaires : ADECO, APME.2A et le CIRAD**



## Présentation

Dans la région du Sahel, au nord du Burkina Faso, le SIAD accompagne 800 petits exploitants agricoles dans l'apprentissage des méthodes de production agroécologique, de stockage et de commercialisation du niébé et du sésame.

Le sésame et le niébé sont des filières adaptées au climat de la région du Sahel qui présentent de multiples avantages : marché porteur, procuration de revenus en période de soudure grâce à un

cycle plus court (et donc alternative au bradage des céréales de base comme le mil), renforcement de la sécurité alimentaire, fertilisants naturels des sols, valorisation des fanes du niébé pour l'alimentation animale. Mais les intrants sont peu accessibles et les méthodes de conservation traditionnelles en fût engendrent des pertes élevées, de l'ordre de 30%, à cause des attaques acridiennes et du pourrissement.

Il s'agit à travers ce projet de créer des champs école d'un hectare sur l'agroécologie dans 13 villages afin de diffuser les pratiques de culture durable : fabrication de fosses à compost et de pesticides verts, mise en place d'un réseau de producteurs semenciers pour rendre accessibles les semences améliorées et accompagnement dans le développement d'un social business qui assure la fourniture collective d'intrants ainsi que la collecte, le stockage et la commercialisation groupée des productions.

L'agroécologie est encore peu développée au Burkina Faso mais peut apporter des réponses aux problèmes de sécurité alimentaire. En valorisant correctement l'engrais organique présent en abondance dans la région du Sahel (1<sup>ère</sup> région d'élevage du pays) ainsi que les produits de traitement naturels locaux, les champs-écoles chercheront à démontrer son intérêt en termes de faisabilité (accessibilité des intrants), de rentabilité (meilleur taux de conservation), de protection de l'environnement (préservation des sols et des rendements sur le moyen terme) et de santé publique (dangers des pesticides, surtout pour les femmes enceintes). Associées à la diffusion de systèmes de conservation simples et efficaces (les sacs à triple fond développés par l'université

américaine de Purdue pour le niébé), ces méthodes visent à améliorer la productivité et à réduire les taux de perte post-récolte.

Dans une région enclavée comme le Sahel se posent aussi des problèmes de commercialisation et d'accès aux marchés. Albassal Sahel est un *social business* créé par le SIAD et ses partenaires locaux en 2012. Le système de *social business* permettra de faciliter l'écoulement des produits, tout en rémunérant correctement les paysans. Ce modèle d'organisation qui associe les avantages de la coopérative (gestion démocratique, recherche d'impact social) et de la société commerciale (rigueur dans la gestion, autonomie financière, durabilité). Surtout, en grandissant, l'entreprise génère des recettes propres qui lui permettront de poursuivre ses actions sociales d'appui aux producteurs de manière autonome à l'issue du projet. Ce modèle pallie ainsi la précarité de multiples projets de développement qui s'arrêtent faute de subventions.



### Réalisations 2016

En mars 2015, 13 personnes ressources (12 hommes et 1 femme) ont été formées aux techniques de production du sésame et du niébé dans 8 villages de l'Oudalan. Ces personnes sont chargées de relayer leur formation sur la culture et le compost auprès des autres producteurs et productrices. Pour appuyer la production et l'utilisation de fertilisants locaux écologiques, 13 fosses fumières ont été construites (10 en 2015 et 3 en 2016).

Sur la campagne 2016, les animateurs d'ADECO ont accompagné 458 producteurs dans 7 villages. Le sésame a été produit sans pesticides, et avec de très bons résultats en matière de lutte naturelle contre les ravageurs. En revanche sur le niébé, les traitements à base de piment et de graine de Neem n'ont pas permis d'éviter l'apparition de ravageurs, ce qui a donné lieu à un traitement avec un insecticide adapté au moment de la floraison du niébé.

Les formations relayées auprès des producteurs, la mise en place du compostage et le traitement des cultures a permis d'obtenir des résultats probants dans la production. 149,5 tonnes de sésame et 5 tonnes de niébé ont été produites en 2014 par 311 agriculteurs membres du réseau Albassal Sahel. La production est estimée à 160 tonnes de sésame et 40 tonnes de niébé à l'échelle du réseau en fin de campagne 2016. En 2016, les agriculteurs ont souffert d'une mauvaise pluviométrie, ce qui est encourageant pour une augmentation de la production dans les prochaines années, sous de meilleures conditions.

La production pro-bio (proche du bio du fait de la non utilisation de pesticides) permet de vendre le sésame à un prix supérieur, ce qui entraîne une meilleure rémunération des producteurs. En 2016, l'achat de 4 tonnes de sésame pro-bio s'est fait au prix de 500 FCFA par kilo alors que le prix d'achat en bord de champ était de 325 à 460 FCFA par kilo en décembre 2016.

## Perspectives

En 2017 débutera la phase d'évaluation des trois années du projet. 27 groupes de producteurs de sésame et de niébé ont été créés (22 groupes de producteurs de sésame et 5 de niébé) dont 11 groupes féminins et 16 groupes mixtes. Les groupes sont constitués de 458 personnes au total. Un réseau sésame fort de 45 groupes et de 707 producteurs est constitué.

13 paysans formateurs, répartis sur 7 villages ont été formés aux techniques de production du niébé et du sésame en mars 2015. 142 producteurs (44 femmes et 98 hommes) ont été formés sur les techniques de production et d'utilisation des produits naturels locaux de traitement des cultures du niébé et du sésame. Les démultiplications de ces formations ont concerné 458 producteurs. 13 champs écoles ont été conduits.

Enfin, 45 personnes ont été formées sur les méthodes de prise en compte du genre dans les filières agricoles. Les émissions radiophoniques sur les questions de genre ont touché des centaines de personnes.

Bien que le programme se termine, le SIAD reste engagé pour le suivi d'Albassal Sahel et participe à sa gouvernance. Le social business continue d'exister et travaillera davantage sur les aspects de transformation des productions (du sésame en farine par exemple). Avec une meilleure production, le système de *warrantage* initialement prévu pourra être mis en place pour assurer de meilleurs revenus des producteurs : il s'agit de stocker une partie de la production et de la vendre à un prix plus élevé quand le sésame ou le niébé sont plus rares sur les marchés. Ces activités de transformation, de stockage et de vente doivent permettre à Albassal Sahel de continuer à exister et de répondre aux besoins des producteurs.

# Côte d'Ivoire – Appui aux actrices des filières vivrières de l'axe Oumé-Abidjan

Période : 2015 - 2018

Budget : 85 303 euros

Bénéficiaires : 76 productrices de produit vivriers du centre du pays et 50 commerçantes d'Abidjan

Localisation : Oumé et Abidjan

Partenaires : Dans mes Bras, FORSCOT et COFIDES Nord-Sud



## Présentation

L'agriculture ivoirienne est dominée par l'économie de rente. Les produits vivriers sont majoritairement importés, alors que la terre est très fertile et pourrait rendre le pays auto-suffisant au niveau alimentaire. Tributaire des cours mondiaux du café et du cacao, l'agriculture ivoirienne peine à alimenter le pays et sert majoritairement à l'exportation. La crise géopolitique qu'a connu la Côte d'Ivoire de 2002 à 2011 a accru l'exode rural et a engendré d'énormes mouvements de populations vers les villes du sud, en particulier vers la capitale économique, Abidjan.

Malgré la crise, la Côte d'Ivoire a conservé sa place de poumon économique en Afrique de l'Ouest et demeure un pays de forte immigration. Cela accroît le déséquilibre démographique entre les populations rurales qui se paupérissent et les populations urbaines qui augmentent de manière exponentielle. Dans les zones rurales, les populations les plus fragiles devant l'insécurité alimentaire sont les femmes, moins incluses que les hommes dans l'économie, et les enfants.

Devant ce constat, l'association ivoirienne *Dans mes Bras* a décidé de regrouper des productrices et des commerçantes pour structurer la production et la commercialisation de produits vivriers sur l'axe Oumé-Abidjan.

**Afin d'accompagner l'association *Dans mes bras*, le SIAD entend organiser ses productrices, les inciter à la culture intensive de produits vivriers et créer un champ école qui leur permette de cerner toutes les conditions d'une sécurité alimentaire durable. Concernant les commerçantes, l'objectif est de les former, de les accompagner et de leur permettre d'accéder à des financements leur permettant de développer leurs activités génératrices de revenus.**

Les enjeux de ce programme sont d'accroître la sécurité alimentaire du pays, de renforcer la place des femmes dans les filières agricoles ivoiriennes, de faciliter les contractualisations équitables, tout en participant au développement d'une agriculture biologique et responsable dans le pays.

## **Les réalisations 2016**

En 2016, la surface agricole a augmenté pour atteindre 12 hectares dans la région de Guéphouo. Les 76 productrices s'occupent par groupes de 10 des parcelles de 2 hectares, en moyenne, afin de mieux organiser leur production. En raison des mauvais résultats pour le maïs en 2015, la récolte de cette année s'est concentrée sur le riz. 33 commerçantes ont reçu un micro-crédit qui leur a permis d'acheter la récolte des productrices. Enfin, la mission de suivi SIAD-COFIDES de juin a permis aux équipes de dispenser les formations prévues sur la gestion financière, la bancarisation et la comptabilité simplifiée.

## **Perspectives 2017**

L'objectif principal de l'année 2017 est l'autonomie des coopératives. Le travail du SIAD est d'identifier les moyens nécessaires à cette autonomisation, en particulier de trouver un partenaire pour le transport des productions de riz. Le deuxième objectif est la contractualisation de la relation entre les coopératives de productrices et les commerçantes.

Le SIAD espère que le modèle coopératif se diffusera sur d'autres parcelles et dans d'autres régions. Un livret de capitalisation sera produit afin de faciliter l'essaimage du modèle que le SIAD a créé avec ses partenaires.



# Sénégal – Valorisation de la poule locale par les pôles avicoles communautaires

**Budget alloué en 2016 : 82 124 €**

**Bénéficiaires : 100 éleveurs de volaille, dont 75 femmes**

**Localisation : Méouane, région de Thiès, Sénégal**

**Dates : 2016 - 2018**

**Partenaires : INNODEV, Ville de Méouane**



## Contexte

Au Sénégal, le secteur de l'aviculture est divisé entre la volaille locale, essentiellement pratiquée en milieu rural, et la volaille dite importée, qui est basée sur des poussins ou des œufs de fécondation importés. Depuis la grippe aviaire, le pays a interdit l'importation de poulets congelés, ce qui a suscité un boom économique du secteur sénégalais, mais les "intrants" (poussins, œufs) continuent d'être massivement importés. La pénurie d'approvisionnement en poulet à Dakar lors des grèves aériennes prolongées, illustre la dépendance de la filière au marché extérieur.

Un autre inconvénient des poussins de race "importée", que produisent les grands couvoirs de Dakar, est qu'ils sont peu adaptés pour l'élevage en zone rurale car ils supportent mal la chaleur. C'est une des raisons qui a favorisé la multiplication des élevages péri-urbains près des côtes, et qui à l'inverse handicape le développement des élevages ruraux de race locale.

Face à la dépendance au marché international et aux marchés péri-urbains, il est pourtant essentiel de soutenir l'aviculture villageoise qui détient 70% de l'effectif des volailles et contribue à hauteur de 50% (20 000 tonnes par an) à la consommation du secteur. Cette activité, pratiquée majoritairement par les femmes et les jeunes, fait vivre des milliers d'emplois et constitue une source importante de revenus pour les populations pauvres. Elle contribue ainsi de manière très significative à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Le secteur dispose de fortes potentialités compte tenu de la croissance démographique et de l'explosion de la demande en protéines animales. Il existe d'ailleurs un attrait particulier pour les races locales dont le goût et la chair tendre en font un produit apprécié des consommateurs.

Mais, malgré l'importance nutritionnelle, socioculturelle et économique de cette activité, son essor reste limité par diverses contraintes qui la rendent peu compétitive face aux élevages péri-urbains de race "importée". On note de plus en plus une baisse de la production du cheptel local dont les

causes sont à rechercher dans l'absence d'habitat, l'inaccessibilité des intrants, un régime alimentaire inadapté aux besoins des volailles et un suivi sanitaire insuffisant. De ces facteurs résulte une forte mortalité chez les poussins et une mauvaise productivité. En outre, la désorganisation des acteurs de la filière et l'absence de regroupement des opérations commerciales résulte en un approvisionnement irrégulier et chaotique des centres urbains.

Faute d'une vraie stratégie d'approche du marché, les exploitants avicoles villageois se retrouvent en situation de faiblesse face aux commerçants et sont souvent conduits à brader leur production sur les marchés locaux en fonction des besoins du moment. Enfin, la demande des commerçants et des consommateurs urbains évolue et se tourne de plus en plus vers des produits transformés prêts à l'emploi, délaissant les productions locales acheminées sur pied.

Dans la commune de Méouane (région de Thiès), l'incubateur d'entreprises INNODEV accompagne une dynamique menée par des groupes d'éleveurs visant à améliorer la productivité et les conditions de valorisation d'une race locale de poulets. Dans cette commune de 25 000 habitants située à 98 km de Dakar, le principal défi à relever est de passer d'une production nomade individuelle à une production organisée et plus productive.

**Depuis janvier 2016, le SIAD et INNODEV soutiennent l'initiative des groupes locaux d'éleveurs et des autorités locales de mettre en place un projet pilote. Sa finalité est d'améliorer la productivité des poulets villageois de race locale et d'organiser leur commercialisation, afin d'augmenter les ventes dans les villes et la part de valeur ajoutée captée par les petits exploitants.**

Pour atteindre ces objectifs, les activités vont se concentrer autour d'un système innovant appelé **pôle avicole communautaire**. Ce système intégré s'inscrit dans une stratégie orientée sur la valorisation à long terme des races locales en prenant en compte l'ensemble des facteurs nécessaires à leur développement durable : poulaillers améliorés, introduction de races amélioratrices, alimentation complémentaire, couverture sanitaire, mise en place de mini couvoirs collectifs et élevage artificiel des poussins en enclos, structuration des éleveurs familiaux autour d'une organisation faîtière pour mutualiser leurs efforts et assurer une promotion commerciale du poulet local.



### Réalisations 2016

Le projet, démarré en 2016 par la sélection des 25 bénéficiaires des poulaillers améliorés, vise à mettre en place un modèle pilote dans une grappe de 11 villages, concentrés autour du chef-lieu, Toundou Thioune, regroupant une population de 3830 habitants.

Entre avril et août, 16 poulaillers ont été construits et les bénéficiaires sont dans de meilleures conditions pour le nettoyer, ce qui a un impact sur la santé des volailles. 75 éleveuses et éleveurs supplémentaires ont bénéficié de formations, d'un accompagnement à leur réorganisation et d'un suivi dans l'évolution de leur pôle avicole. Deux campagnes de vaccination ont été lancées et ont touché plus de 4300 volailles. Pour améliorer la reproduction des cheptels et leur capital

génétique, des coqs de race ont été achetés. De plus, 10 animateurs avicoles ont été formés pour transmettre de meilleures techniques avicoles aux éleveurs de la région.

### **Perspectives**

Le SIAD va continuer à participer à la constitution des pôles avicoles en terminant la construction des poulaillers de 50 sujets, des autres types de poulaillers améliorés et d'un centre avicole où une couveuse sera mise en place pour le service des aviculteurs. Une unité de compostage sera également installée et un petit jardin maraîcher sera aménagé.

Le projet vise aussi le renforcement des capacités des bénéficiaires en gestion de micro-entreprise à travers des formations. Les bénéficiaires continueront d'être formés aux techniques d'élevage.

De plus, la coopérative avicole communautaire sera formalisée juridiquement et pourra accéder à des crédits à travers des partenariats avec les instituts de microfinance (IMF). Ce projet pilote a vocation à être répliqué dans d'autres lieux et sur une plus grande échelle. Dans cette optique, une capitalisation des bonnes pratiques locales est en place afin de pouvoir nourrir d'autres initiatives de cette expérience.

# Entrepreneuriat des diasporas et co-développement

---

La population française est riche de nombreuses diasporas, populations venant de l'étranger et habitant en France. Elles peuvent venir d'Europe de l'Est ou du Sud, d'Asie, d'Afrique sub-saharienne ou du Maghreb. Ces populations sont minoritaires, que l'on considère la diaspora seulement comme l'ensemble des immigrés en France ou comme la somme des immigrés et leurs enfants en France. D'après l'INSEE, la part de la population immigrée dans la population totale est passée de 8,1 % début 2006 à 8,9 % début 2014.

La population issue d'Afrique sub-saharienne est minoritaire dans la population étrangère en France. En 2012, 43% de la population immigrée vient d'Afrique et 14% vient du continent hors Algérie-Maroc-Tunisie. Elle se démarque des autres communautés par une propension plus forte à envoyer de l'argent pour soutenir leurs familles ou financer des projets dans leurs pays d'origine. Les montants envoyés par des canaux formels et informels s'élèveraient ainsi à 1 à 1.7 milliards d'euros par an.

La migration africaine est diversifiée. Il existe une migration ancienne, rurale et communautaire, originaire de la vallée du fleuve Sénégal, et une migration d'origine urbaine, féminine et diplômée, très représentée dans des communautés d'Afrique centrale plus récemment installées. Cette mutation est notamment le fruit de politiques européennes visant à la restriction des conditions de départ et de séjour qui a des effets sur la précarité de l'emploi et du statut. Elle s'inscrit dans une crise structurelle de l'emploi en Europe qui dégrade les conditions d'accès à l'emploi pour les nouvelles générations de migrants par rapport à leurs aînés.

Aujourd'hui, les difficultés économiques en France durement ressenties par les communautés d'immigrés amènent les associations communautaires, comme les migrants individuels, à considérer la création d'activités rémunératrices en Afrique comme une solution crédible pour le développement économique de leur région d'origine, afin de subvenir aux besoins des villages et familles restées là-bas. En Ile-de-France, de nombreuses organisations et entrepreneurs individuels issus des diasporas portent ainsi des projets communautaires ou d'entreprise visant à contribuer au développement économique de leur territoire d'origine.

Le SIAD et les associations de migrants avec lesquelles il travaille pensent que, grâce à leur expérience binationale, les associations de migrants peuvent valoriser leurs compétences et faire profiter le pays d'origine de leur expérience et de leur savoir-faire, voire même suppléer au déficit de compétences locales. Ces facultés d'investissement et d'innovation sont une opportunité pour le développement économique en Afrique.

Cependant, les entrepreneurs migrants, comme les associations, se trouvent confrontés à des difficultés liées au caractère binational de leur démarche, notamment en ce qui concerne des solutions de financement adaptées aux projets. En outre, ces migrants expriment un besoin de bénéficier d'accompagnement pour entreprendre en direction de l'Afrique, territoire dont ils peuvent être partiellement « déconnectés », en termes de montage, financement et lancement concret de ces projets.

**Le SIAD a pour objectif de dynamiser l'activité économique en Afrique en accompagnant et renforçant les initiatives des diasporas africaines de France.** Le SIAD met à disposition des porteurs de projet et entrepreneurs des diasporas plusieurs dispositifs qui reposent chacun sur :

- Un accompagnement sur le double espace de la migration (France et Afrique), sur l'ensemble du cycle projet depuis l'élaboration jusqu'à la pérennisation du projet
- Une mise en réseau qui favorise l'apprentissage par l'échange d'expérience et l'intégration dans l'écosystème de leur projet
- Un outillage technique adapté transmis notamment par le biais de formations
- Des services financiers à travers des partenariats avec des institutions financières africaines et des organisations françaises de la finance solidaire
- Une orientation dans leurs investissements potentiels en fonction des opportunités de marché, basée sur le travail d'étude et de veille économique fait localement par des acteurs qualifiés.

En 2016, le SIAD a mené 3 projets en France dans l'axe Diasporas et co-développement :

- Cré'Afrique à Montreuil
- Cré'Afrique à Toulouse
- Résonances Nord-Sud à Montreuil

Le SIAD a aussi participé à deux dispositifs de coopération décentralisée :

- Le dispositif binational d'appui à la création d'entreprises entre Montreuil et le Cercle de Yélimané au Mali
- La coopération entre le Pas-de-Calais et le Cercle de Kéniéba au Mali

Au-delà de ces projets et de ces dispositifs, le SIAD apporte son soutien aux organisations qui agissent pour le développement. Par exemple, il a co-organisé le Forum sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire au Mali (FASAM) avec l'INAGRIM.

# France - Cré'Afrique, la fabrique des entrepreneurs de la diaspora africaine, à Montreuil

Lancement du dispositif : 2012

Budget annuel : 30 000 euros

Bénéficiaires : 134 porteurs de projet

Communauté : 107 accompagnateurs bénévoles

Localisation : Montreuil



## Présentation

Cré'Afrique est un projet qui veut faire tomber les clichés sur les diasporas africaines en proposant une nouvelle équation : diaspora + entrepreneuriat = réussite. C'est avant tout une communauté solidaire fondée sur le partage.

Lancé fin 2012, Cré'Afrique s'est donné pour mission d'accompagner la structuration et le développement des projets d'entrepreneuriat portés par les diasporas africaines. L'ambition est de créer un réseau de porteurs de projet souhaitant investir en Afrique et d'appuyer leurs initiatives par :

- Un suivi personnalisé ;
- Un renforcement des compétences ;
- L'accompagnement à la recherche de financements.



Cré'Afrique mobilise pour ce faire des accompagnateurs et des experts bénévoles afin d'encadrer le processus de création des porteurs de projet.

Cré'Afrique s'organise essentiellement autour d'ateliers bimestriels d'échanges et de partages. Ces ateliers sont des temps de rencontre conviviaux et visent à favoriser les interactions et les échanges d'expériences entre porteurs de

projet et bénévoles accompagnateurs. C'est notamment lors de ces rencontres que les binômes pour l'accompagnement se forment (compagnonnage).

## Les réalisations 2016

Le SIAD s'appuie sur une dynamique bénévole afin d'accompagner pas à pas et selon leurs besoins les porteurs de projets accueillis. L'appel à candidatures lancé à la rentrée 2016 a permis d'identifier 28 bénévoles.

Le SIAD a effectué deux séances d'accueil, une séance de formation « Initiation à l'accompagnement » et une séance de formation « Outils de gestion et d'analyse » pour les nouveaux bénévoles. Ces quatre séances ont permis de former 8 bénévoles accompagnateurs qui ont rejoint le réseau Cré'Afrique. Le SIAD a animé 6 ateliers bimestriels Cré'Afrique qui ont rassemblé XXX entrepreneurs. En tout, cela représente 27 projets reçus.

Les ateliers de maturation permettent aux porteurs de projet qui sont au stade de l'idée d'intégrer le réseau Cré'Afrique et de bénéficier d'animations adaptées à leur stade d'avancement. Il y a eu trois ateliers de maturation en 2016 pour huit porteurs d'idées. Ces personnes ont pu rencontrer les animateurs et d'autres entrepreneurs pour se projeter dans leur projet d'entrepreneuriat

*« J'ai connu le SIAD par le biais de M. KONE de l'INAGRIM. En 2016, j'avais assisté aux ateliers thématiques de Cré'Afrique. Chaque porteur de projet devait présenter son projet, des accompagnateurs étaient présents. Benoit a dit qu'il était intéressé par mon projet, un bon feeling est passé entre nous. Il a souhaité travailler sur mon projet. On est alors partis de l'idée et on a fait pas mal de choses comme la structuration de la ferme et la stratégie commerciale. »*

**Madifodi Touré parle de son accompagnement avec Benoît Spaety**

*« L'accompagnateur doit aider le porteur de projet à prendre de bonnes décisions. In fine, l'accompagnateur doit être un filigrane, et dans le projet doivent transparaître les décisions du porteur de projet. »*

**Benoît Spaety sur le rôle de l'accompagnateur**



# France - Cré'Afrique en Midi-Pyrénées

**Lancement du dispositif : 2012**

**Budget : 36 039 euros**

**Bénéficiaire : Entrepreneurs issus des diasporas africaines**

**Localisation : Toulouse**



Le SIAD Midi-Pyrénées a pour objectif de donner les outils nécessaires à la concrétisation d'initiatives, soit personnelles, soit issues d'une volonté collective, venant de la part de porteurs de projets de la diaspora africaine.

Les projets susceptibles d'être mis en œuvre doivent s'inscrire dans une démarche de création d'emplois dans les pays du Sud, de développement économique viable et pérenne, et ce, dans le respect des valeurs éthiques, sociales, solidaires et environnementales reconnues.

Afin d'être présent sur tous les territoires, des partenariats et des relations avec les acteurs des territoires prioritaires ont été établis. Pour atteindre ses objectifs, le SIAD Midi-Pyrénées propose un parcours de l'entrepreneur en trois étapes :

Étape 1 : L'idée de projet

Étape 2 : De l'idée au Business Plan

Étape 3 : Création et Post Création

## Réalisations 2016

En 2016, le SIAD Midi-Pyrénées a accompagné et formé 28 porteurs de projet, de la maturation de l'idée à la maîtrise des outils de l'entrepreneuriat. 26 formateurs et accompagnateurs ont été mobilisés pendant les 9 mois de la formation Cré'Afrique. Sur les projets accompagnés en 2016, 7 sont en cours de lancement.

En plus des 11 ateliers de formation, l'équipe du SIAD Midi-Pyrénées a également proposé des formations complémentaires sur l'informatique, la communication et la demande de subventions. 15 porteurs de projet ont pu y assister.

Le SIAD Midi-Pyrénées a participé à un projet tutoré dans le cadre du Master Management de Projets Industriels de l'Université Jean Jaurès de Toulouse. 4 étudiantes ont travaillé à l'étude d'un suivi post-crétion pour les porteurs de projet accompagnés par le SIAD.

Le SIAD Midi-Pyrénées renforce sa notoriété sur le territoire toulousain en participant aux événements de la solidarité internationale et des diasporas africaines, mais également en travaillant avec les structures de l'ESS. En effet, l'association est devenue structure référente du Parcours ADRESS, un dispositif d'accompagnement des projets de l'ESS de Toulouse Métropole.



Le vendredi 2 décembre 2016, le SIAD Midi-Pyrénées, en collaboration avec les associations *Parlons-En* et *Ayokah*, a organisé l'apéro solidaire "We Can Do It - Elles entreprennent pour l'Afrique de demain", qui a rassemblé 200 personnes. 5 femmes accompagnées par le SIAD Midi-Pyrénées ont présenté leur projet lors d'un concours de pitch. Notre sponsor *Assouka Télécom* a remis le Trophée Assouka Télécom d'une valeur de 1000€ au projet Coopérative *Dunkafa*, coup de cœur du public. Une campagne de crowdfunding a permis de réunir 700€, remis au deuxième projet lauréat, *Les Enfants de Man*.

### Perspectives 2017

Le SIAD Midi-Pyrénées travaille à la reconnaissance de la formation Cré'Afrique par les organismes financeurs de la formation professionnelle. L'objectif est de proposer des solutions de financement avantageuses à la fois pour le SIAD et les porteurs de projet.

Le SIAD Midi-Pyrénées emménage à "La Mijoteuse", l'incubateur de projets de l'ESS de la ville de Colomiers, à l'ouest de Toulouse. L'objectif actuel du SIAD est de se faire connaître sur ce nouveau territoire et de développer de nouveaux partenariats.

Enfin, l'équipe travaille à l'amélioration du dispositif de formation Cré'Afrique en étant plus à l'écoute des porteurs de projet. Un groupe de travail dédié à Cré'Afrique va être mis en place pour une réflexion collective incluant porteurs de projet, accompagnateurs et formateurs.



# France - Résonances Nord-Sud

**Budget du dispositif : 92 591 euros**

**Localisation : Montreuil**

**Partenaires : SIAD, COFIDES Nord-Sud, ADIE et Est-Ensemble**

## Résonances Nord-Sud

### Présentation

Résonances Nord-Sud est un révélateur et un accélérateur de projets destiné à soutenir les créateurs souhaitant développer des entreprises à fort impact social entre l'Île-de-France et l'Afrique. L'objectif est de construire en commun l'entrepreneuriat de demain.

Résonances Nord-Sud souhaite rayonner sur l'ensemble du territoire francilien afin d'appuyer les initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS), portées notamment par les diasporas africaines.



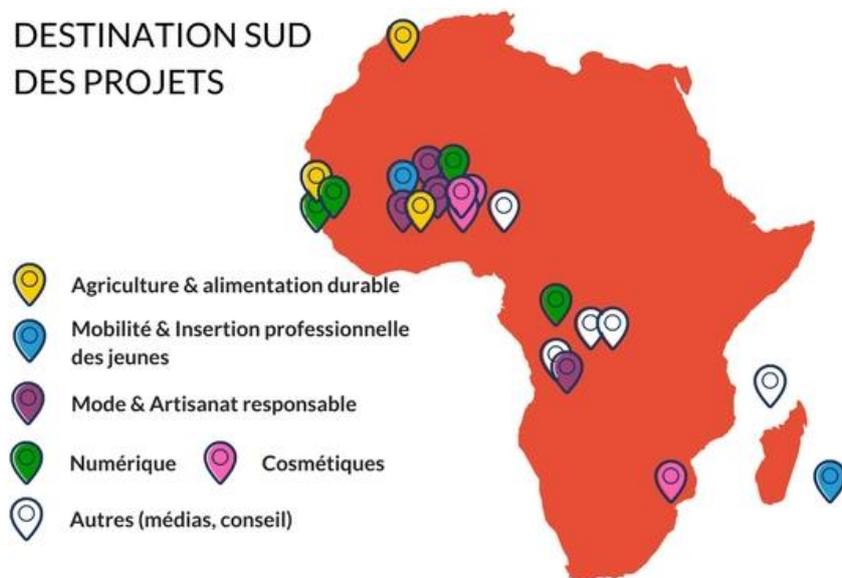
La vision de Résonances Nord-Sud se nourrit de plusieurs observations. D'une part, la Seine-Saint-Denis est une terre d'accueil et d'immigration. Son histoire contemporaine est jalonnée par l'arrivée successive de populations migrantes originaires de tous les continents, et notamment d'Afrique ces cinquante dernières années. C'est aujourd'hui le département français et francilien qui compte le plus de ressortissants étrangers hors Union Européenne (27,4 % en 2009). D'autre part, la Seine-Saint-Denis est fortement marquée par la crise économique, le taux de chômage atteignant 12,2%, contre 8,5% au niveau régional et 10% au niveau national (2012).

Face à ces constats difficiles, les populations de Seine-Saint-Denis se tournent vers la création d'entreprises afin d'échapper au cercle vicieux de la stigmatisation. Créer son entreprise répond alors à plusieurs ambitions : être son propre patron, certes, mais souvent également avoir un impact positif sur la société dans laquelle on vit et ainsi être reconnu comme créateur de richesses.

C'est cette dynamique que Résonances Nord-Sud souhaite appuyer en accompagnant la structuration des projets d'ESS par un accompagnement personnalisé, l'accès à une communauté et un réseau d'experts et des ateliers de formation prenant en compte les spécificités des écosystèmes franciliens et africains. En se focalisant sur le moteur de développement économique que représentent les personnes de la diversité au travers de leurs liens solidaires avec leurs territoires d'origine, Résonances Nord-Sud constitue un dispositif unique et innovant en son genre.

Les ambitions de Résonances Nord-Sud sont nombreuses. La première volonté des partenaires est de mettre en œuvre un dispositif multi-acteurs (collectivités, entreprises sociales, ONG, micro-finance) innovant permettant d'améliorer l'insertion professionnelle, notamment des publics issus des diasporas africaines, par la création d'entreprises sociales vecteur de lien entre l'Île-de-France et l'Afrique. La seconde est de mutualiser les expertises des partenaires en matière

## DESTINATION SUD DES PROJETS



d'accompagnement et de financement au service des entrepreneurs incubés. Enfin, les partenaires souhaitent, d'une part, créer et animer un tiers lieu ressource – physique et virtuel - dédié à l'entrepreneuriat Nord-Sud à fort impact social et, d'autre part, diffuser les principes de l'entrepreneuriat social et solidaire en direction du grand public et des diasporas africaines.

### Réalisations 2016

Après avoir incubé sa première promotion lors de l'année pilote en 2015, Résonances Nord-Sud a accueilli deux nouvelles promotions en 2016. L'appel à candidatures pour la première promotion de cette année s'est étalé du 18 janvier au 23 février 2016. Cette deuxième promotion RNS, appelée Racines<sup>2</sup>, a rassemblé 12 porteurs de projets très différents. Ils ont intégré l'accélérateur de projets le 21 mars 2016 et ont reçu 120 heures de formation. Cette promotion jeune (29 ans en moyenne) était équilibrée entre hommes et femmes (7 hommes et 5 femmes). La moitié des porteurs étaient demandeurs d'emploi et une majorité (80%) avait un diplôme du supérieur. Un tiers venait des Quartiers Prioritaires de la Ville et un peu moins de la moitié (40%) venait de Seine-Saint-Denis. La formation s'est terminée en septembre 2016.

L'appel à candidatures pour la troisième promotion RNS s'est déroulé du 13 juin au 18 septembre, avec une prolongation au 2 octobre, et a permis de former la troisième promotion, appelée Traid'Union. Celle-ci a commencé la formation le 17 octobre 2016. Cette promotion de 11 porteurs de projets est plus âgée (36 ans en moyenne) et accueille 6 femmes pour 5 hommes. Les trois quarts sont demandeurs d'emploi, un tiers vient des Quartiers Prioritaires de la Ville et ils ont quasiment tous un diplôme du supérieur (10 sur 11).

En 2015 et 2016, Résonances Nord-Sud a ainsi contribué à la création de 8 entreprises sociales. Les ateliers de détection, moment de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'action de Résonances Nord-Sud, ont eu un franc succès auprès des participants (avec un taux de satisfaction de 88%). Grâce à 5 partenaires, ils ont regroupé 173 participants sur 7 territoires, dont 40 % de femmes.

### Les évènements de 2016

En septembre 2016, Résonances Nord-Sud a organisé une boutique éphémère (Pop-Up Store) alliant village de créateurs, *workshops* sur les défis du continent africain (agro-écologie, énergies renouvelables, jeunes talents, etc.) et des ateliers culinaires permettant au grand public de découvrir la richesse des initiatives sociales en lien avec l'Afrique. Cet évènement a mobilisé plus de 400 personnes.

En novembre 2016, Résonances Nord-Sud a également participé à la Soirée de l'Entrepreneuriat Nord-Sud animée par le SIAD et la COFIDES Nord-Sud qui a accueillie environ 160 personnes.

L'équipe opérationnelle de Résonances Nord-Sud a également animé une formation d'une journée sur la thématique « Pitcher son projet » en direction des 8 porteurs de projet finalistes du Concours « Entreprendre en Guinée » organisé par l'Association des Jeunes Guinéens de France (AJGF). Cette prestation bénévole a notamment compris l'encadrement de l'AJGF dans l'organisation du concours (termes de référence, critères de sélection), l'animation de la formation « Pitcher son projet » et le suivi des finalistes avant et après leur pitch.

### **Perspectives 2017**

Afin d'accélérer son développement et renforcer sa crédibilité tant auprès de son public cible que dans l'écosystème de l'appui à l'entrepreneuriat social en Ile-de-France, Résonances Nord-Sud doit continuer à s'inscrire dans une logique d'amélioration continue de son offre. Trois leviers clés ont été identifiés pour réaliser cela :

- Formaliser la transition de Résonances Nord-Sud vers un modèle de couveuse d'entreprise
- Renforcer les synergies avec des acteurs au positionnement complémentaire voire similaire à celui de RNS (ex : Bond'Innov ou encore le programme Ment de MakeSense)
- Renforcer la pertinence des profils experts intervenants dans le cadre du cycle de formation en valorisant des ressources alliant expertise techniques et connaissance des contextes africains.



# France et Mali – Dispositif binational d’appui à la création d’entreprises dans le cercle de Yélimané

Période : 2012-2016

Budget : 130 000 euros

Bénéficiaires : migrants et entrepreneurs locaux

Localisation : Cercle (Département) de Yélimané et Seine-Saint-Denis

Partenaires : Ville de Montreuil, Syndicat Inter Collectivité Méraguémou (SICM) et ADCYF

Retour, réinsertion, dynamisation économique et alternative à la migration



## Présentation

Depuis 1985, la Ville de Montreuil (105 000 habitants, Seine Saint-Denis) et le cercle de Yélimané (153 556 habitants) au Mali entretiennent des relations de coopération, conjugaison des efforts de la population locale et de l’investissement des ressortissants du cercle de Yélimané en France, regroupés au sein de l’Association pour le Développement du Cercle de Yélimané en France (ADCYF). Le Syndicat Inter Collectivités Méraguémou (SICM) du cercle de Yélimané est depuis 2010 l’interlocuteur et le partenaire principal de cette coopération décentralisée.

Constatant la faiblesse du tissu économique du Cercle de Yélimané, malgré les apports importants des migrants et le grand nombre de partenaires engagés dans la zone, la Ville de Montreuil, le SICM et l’ADCYF ont placé le développement économique, l’emploi des jeunes et l’appui aux initiatives des migrants parmi les objectifs prioritaires de leur coopération.

En 2012, ces partenaires se sont joints au SIAD pour lancer un dispositif expérimental d’appui à la création d’entreprises dans le cercle de Yélimané.



La première phase du projet s'est concrétisée par le lancement d'un appel à projets et la mise en place d'activités de sensibilisation des migrants, d'appui-conseil aux porteurs de projets, de formation et de recherche de partenaires financiers.

Ce premier cycle d'accompagnement a permis aux partenaires de structurer un modèle pertinent d'appui à la création d'entreprises dans le cercle de Yélimané et d'y associer des organismes locaux : collectivités, services techniques et surtout banques et institutions de microfinance, acteurs clé de la réussite de ce dispositif.

L'engouement a été fort : 19 dossiers ont ainsi été déposés à Montreuil par des migrants et plus de 360 à Yélimané. Une véritable dynamique en faveur du développement économique a été constatée, mobilisant des jeunes, des femmes, des migrants âgés, des coopératives, suscitant l'intérêt croissant d'établissements financiers maliens.

### **Les réalisations 2016**

Le programme s'est terminé en 2015. 2016 a été l'occasion d'évaluer les résultats du dispositif depuis 2012 et d'en recueillir les bonnes pratiques, action essentielle pour l'amélioration de l'action d'une organisation de solidarité internationale.

En 4 ans de dispositif, 11 entrepreneurs ont suivi entièrement la formation à la création d'entreprise, 9 ont été accompagnés dans une mission d'étude au Mali (81%), 8 ont obtenu une bourse d'étude (72%) et 3 ont abouti dans la réalisation de leur projet au Mali (27%).

### **Perspectives 2017**

Le travail d'étude de l'évaluateur et les temps d'échanges et de restitution organisés ont permis aux partenaires de poser un diagnostic commun du dispositif. En suivant les recommandations de ce travail, les partenaires ont pu construire une phase 2 du projet.

Avec le soutien de la Ville de Montreuil et du SICM, et en partenariat avec l'Association pour le Développement du Cercle de Yélimané en France (ADCYF), le SIAD repositionne son action pour la période 2016-2018 sur les axes suivants :

- Appui technique au SICM pour la structuration du dispositif technique à Yélimané (notamment la mise en œuvre du dispositif de financement),
- Sensibilisation à la création d'entreprise en direction de la diaspora
- Appui aux Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (OSIM) sur des projets productifs en direction du cercle

# France et Mali – Coopération décentralisée entre le Pas-de-Calais et le Cercle de Kéniéba

Période : 2014-2016

Cadre de l'action : Coopération avec le conseil départemental du Pas-de-Calais (PADRIMA)

Budget : 120 000 euros

Localisation : Kéniéba

Partenaires : ARCKF, CD 62, CCK et AVRL



Le Cercle de Kéniéba est situé à l'extrême sud-ouest du Mali et fait frontière avec le Sénégal et la Guinée. Son relief est marqué par la falaise de Tambaoura qui culmine à 500 m et rend difficile l'accès à une grande partie du territoire :

7 communes sur 12 sont partiellement ou totalement enclavées pendant l'hivernage. Il compte 130 000 habitants dont la moitié à moins de 18 ans. Sa population à dominance malinké et peulh ne s'est pas tournée vers la migration comme la population soninké du reste de la région de Kayes. L'objectif du SIAD est d'accompagner les initiatives économiques permettant au cercle de se développer de manière durable.

## Appui à la création d'entreprises à Kéniéba

**Bénéficiaires : Entrepreneurs migrants et locaux**

### **Présentation**

En 2012, les ressortissants du cercle de Kéniéba (ARCKF) ont sollicité le SIAD afin d'être appuyés dans leur engagement pour le développement de l'agriculture au Mali. A l'époque, le SIAD travaillait déjà avec l'ADCYF pour la mise en place d'un dispositif d'appui à la création d'entreprises au Mali. C'est naturellement que l'ARCKF et le SIAD réfléchissent la duplication de ce dispositif innovant pour le cercle de Kéniéba. Et c'est finalement en 2013, après avoir convaincu le Conseil de cercle de Kéniéba de participer au projet et le Conseil départemental du Pas-de-Calais de l'appuyer et de l'intégrer à son programme de coopération triennal PADRIMA (2014-2017), que ce nouveau dispositif voit le jour.

Pour l'ARCKF ce dispositif revêt une importance particulière. Il est la suite logique d'un forum qu'ils ont organisé au Mali en novembre 2011 autour de la question de l'avenir économique du cercle de Kéniéba après l'exploitation minière. Aujourd'hui, le cercle est le premier producteur d'or du Mali et l'on y a découvert des sites d'uranium. Mais cette richesse des sols ne profite pas à tous et ne sera pas durable. **Le dispositif doit donc offrir aux jeunes et aux femmes du cercle, exclus de la**

**redistribution de la manne minière, l'occasion de créer leur propre activité et valoriser les autres richesses du territoire, notamment les richesses agricoles.**



Afin que cette dynamique entrepreneuriale s'enclenche, les membres de l'ARCKF souhaitent montrer l'exemple. Dix-huit d'entre eux répondent à l'appel à candidatures lancé le 23 novembre 2013 à Paris à l'occasion d'une réunion publique d'informations.

**Pour le SIAD cette nouvelle collaboration avec une organisation de migrants tend à prouver l'intérêt grandissant de ces communautés pour le développement économique des territoires d'origine dans le sens d'une alternative à la migration pour les générations futures. Ce projet est l'occasion de tester la reproductibilité de son modèle.**

### ***Réalisations 2016***

En France, le 2<sup>e</sup> cycle de formation s'est déroulé du 23 janvier au 9 avril 2016. Il s'est décomposé en 4 formations techniques et 3 formations financières. Fin octobre, le comité de bourse a émis 3 avis favorables pour que 3 porteurs de projets reçoivent une bourse.

Le 3<sup>e</sup> cycle de formation a débuté en octobre. Les quatre premières formations ont respectivement accueilli 7, 21, 15 et 16 participants.

Fin novembre, deux représentants de l'ARCKF sont intervenus lors d'un forum sur le réchauffement climatique pour présenter le dispositif.

Au Mali, la formation à la gestion de coopérative et à la vie associative du 4 au 10 avril a touché une trentaine de porteurs de projet.

Le comité d'évaluation des projets a émis 4 avis favorables sur les 4 projets présentés en novembre. Ces 4 porteurs de projet ont pu ouvrir un compte bancaire auprès de l'Institut de Microfinance (IMF) locale Nyesigiso.

### ***Perspectives***

Après la conclusion des différents cycles de formation débutés en 2016, le dispositif sera évalué en 2017. Le SIAD participera au comité d'évaluation.

### ***Appui à la structuration des filières mangues et oranges à Kéniéba***

***Bénéficiaires : Producteurs et commerçantes de mangue et d'orange***

### ***Présentation***

La région connaît une pluviométrie importante (1000 à 1300 mm/an) qui a participé à axer originellement l'économie du cercle sur l'agriculture. Mais l'enclavement a maintenu une organisation essentiellement sous forme de petites exploitations familiales. L'orpaillage, pratiqué

traditionnellement depuis des siècles, a connu une explosion ces 15 dernières années avec l'arrivée des multinationales. Le cercle est désormais le premier producteur du pays avec 13 mines industrielles. L'espoir né de l'exploitation des mines a provoqué une ruée vers l'or avec pour conséquence une forte dégradation de l'environnement et un abandon progressif de l'agriculture. Mais l'espoir a fait place à la colère et à l'émigration. L'incapacité de l'industrie minière à absorber l'ensemble du réservoir de main d'œuvre non qualifiée que constitue la jeunesse a donné lieu à des émeutes en 2009 et 2011 et poussé une partie de cette jeunesse vers l'émigration.

Pourtant, le cercle regorge de potentialités agricoles. Si bien que le conseil régional de Kayes, dans un effort de définition d'une politique 'filiales' dans la région, a produit en 2011 une étude filière sur la mangue et l'orange à Kéniéba. Il en ressort que seulement 10% de l'importante production dans le cercle est consommée ou commercialisée. Le reste est perdu. C'est là un manque à gagner de plus de 2 milliards de FCFA pour les acteurs de la filière, et ce alors qu'il existe un marché national, sous-régional et international importants. La faible structuration des acteurs des 2 filières ainsi que l'enclavement des zones de production sont les premières causes identifiées de ce gâchis.

Les partenaires du présent projet, en lien avec le conseil régional de Kayes, souhaitent valoriser ce potentiel arboricole du cercle au profit des exploitations familiales. La route internationale goudronnée Bamako-Dakar finalisée en 2012 qui passe par le chef-lieu du cercle de Kéniéba offre une opportunité de désenclavement favorable à l'écoulement des productions. Et ce notamment



pour les productions arboricoles fruitières, première source de vitamines de la population malienne, dont la demande est en hausse (+30% entre 1989 et 2005) particulièrement en milieu urbain (+130% à Bamako) et que la population du cercle, habituée à un déficit céréalier de 3 à 4 mois par an, transforme et consomme durant la période de soudure (séchés, tôle de mangue, etc.).

### Réalisations 2016

En 2016, la formalisation des 3 coopératives communales s'est concrétisée par la formalisation du comité de gestion en coopérative, la coopérative solidaire des producteurs de mangue et orange du cercle de Kéniéba. Elle est en charge de la gestion du camion qui sert au transport des fruits des vergers au marché. Cette formalisation permet aussi l'ouverture d'un compte bancaire propre à la coopérative.

# Vie associative

---

## Activité bénévole

En 2016, le SIAD compte 133 bénévoles qui s'investissent à différents niveaux dans l'activité de l'association.

## Le Conseil d'Administration

Il est composé de 13 membres, dont 6 représentent des organisations. Chaque administrateur fait bénéficier l'association de son expérience et de ses compétences spécifiques pour définir la stratégie de l'association, assurer contrôles et conseils sur sa gestion, valider les choix liés aux projets et au développement des financements.

**Président** : Olivier Bossa

**Vice-Président** : Abene Kouassi (représentant GESF)

**Trésorier** : Kante Bocar

**Secrétaire** : Dominique Sommier

**Autres membres du bureau** : Bernard Mercat (représentant COFIDES Nord-Sud) et Benjamin Zoumba

## Administrateurs personnes morales

Abdoulaye Ba (représentant ARCKF)

Jean-Luc Contacolli (représentant SIAD Midi-Pyrénées)

Alain Gervais (représentant GESTM)

Abene Kouassi (représentant GESF)

Florence Makpolo-Soni (représentant CONGO ACTION)

Bernard Mercat (représentant la COFIDES Nord-Sud)

Amadou Tandia (représentant l'ADCYF)

## Administrateurs personnes physiques

Kante Bocar

Olivier Bossa

Flora Edu

François Escoffier

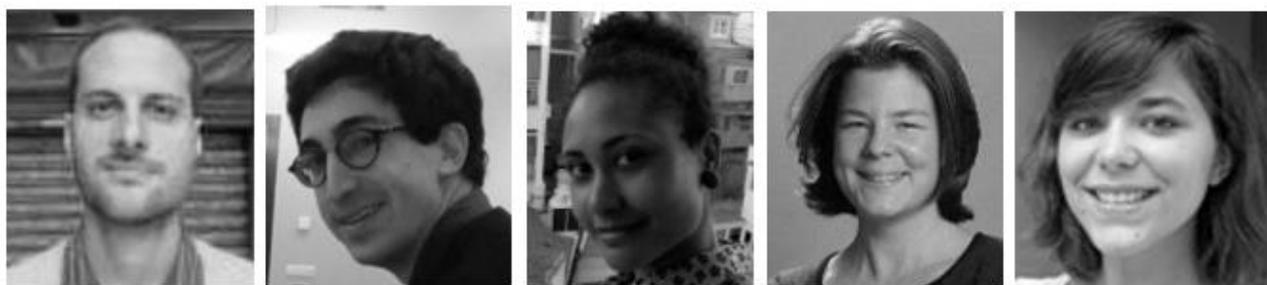
Dominique Sommier

Benjamin Zoumba

**Le groupe d'accompagnateurs** : 51 bénévoles conduisent une mission de tutorat de porteur de projet. Ils accompagnent des entrepreneurs migrants dans le montage de leur projet d'entreprise.

## Equipe professionnelle

8 salariés spécialisés en France et en Afrique assurent la gestion de l'association, le pilotage et le suivi des projets, apportant la rigueur et la transparence exigées par les financeurs. Les équipes du SIAD en Afrique sont composées à 100% de personnels nationaux.



Pierre Cuche

Guillaume Top

Camille Dijon

Adélaïde de Causans

Marion Bouyer

**Directeur** : Pierre Cuche

**Responsable du Programme d'accompagnement des projets économiques issus des migrations (PAPEM)** : Guillaume Top

**Chargée de projet PAPEM & coordinatrice du dispositif Résonances Nord-Sud** : Camille Dijon

**Responsable Mécénat** : Adélaïde De Causans

L'équipe salariée a été soutenue par 4 Volontaires en Service Civique.

### ***Antenne Midi-Pyrénées***

**Coordinatrice** : Marion Bouyer

La coordinatrice a été soutenue par 2 Volontaires en Service Civique.

### ***Antenne Burkina Faso***

**Coordinateur** : Moumouni Nikiema

**Conseillère d'entreprise** : Sophie Lamoussa Nana

**Secrétaire-Comptable** : Rosine Zida

# La COFIDES Nord-Sud, garant solidaire des microcrédits

La COFIDES Nord-Sud a été créée en 1995 à l'initiative des associations Peuples Solidaires et Terre des Hommes France. En rapprochant l'épargne ici de l'investissement là-bas, la COFIDES Nord-Sud favorise l'initiative économique, le transfert de compétences et le développement local au Sud. La COFIDES Nord-Sud, c'est 21 années de solidarité Nord-Sud à travers la garantie bancaire pour pallier l'insuffisance des systèmes bancaires dans les pays du Sud. Grâce à la microfinance et à l'épargne solidaire, la COFIDES permet de renforcer le financement des projets productifs dans les pays du Sud en proposant des formes novatrices de solidarité.

## L'offre de la COFIDES Nord-Sud

Parts sociales	Compte Courant Solidaire	Capisol
<p>La part sociale permet de générer les fonds afin de contribuer au développement des pays du Sud. Elle permet à la fois au souscripteur de devenir sociétaire et à la coopérative de constituer son capital.</p> <p>La COFIDES est reconnue entreprise solidaire par les autorités compétentes.</p>	<p>Plusieurs possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dépôts simples, non engagés, récupérables à tout moment.</li><li>• Possibilité d'engager en contre-garantie de la COFIDES une partie ou la totalité du dépôt en CSS et partager les risques.</li></ul> <p>Le CCS COFIDES a reçu le label Finansol garantissant solidarité et transparence du produit d'épargne</p>	<p>Un produit de partage original.</p> <p>Contrat d'assurance capitalisation aux rendements attractifs et à la fiscalité adoucie.</p> <p>En souscrivant à Capisol, le souscripteur renforce ses fonds propres et favorise la pérennité des actions de la coopérative.</p>

## Une forme originale de coopérative

La COFIDES Nord-Sud revêt la forme d'une Société Coopérative d'Investissement Collectif (SCIC), qui lui permet d'accueillir une grande diversité d'acteurs : personnes physiques, associations, sociétés privées, comités d'entreprises, mutuelles, coopératives, collectivités locales... C'est une richesse et un atout pour l'appui aux projets productifs que de pouvoir mobiliser ainsi de multiples compétences.

## La COFIDES Nord-Sud et le SIAD

Avec la COFIDES Nord-Sud, le SIAD entretient un partenariat très étroit puisqu'elle permet de faciliter l'accès aux microcrédits pour les porteurs de projets accompagnés par le SIAD, en leur attribuant une garantie financière. De plus, la COFIDES organise des formations en éducation financière et à la négociation bancaire pour les porteurs de projets.

Les projets adressés à la COFIDES Nord-Sud sont instruits par le SIAD. Dès lors qu'un projet est jugé techniquement et financièrement viable par le SIAD, le porteur de projet et la COFIDES entrent en contact avec une Institution de Micro-Finance (IMF) ou une banque locale. La coopérative s'efforce de négocier les meilleures conditions financières pour l'entrepreneur. Un réseau de partenaires au Sud assure l'appui au montage des projets en amont et leur suivi en aval.

## Nos partenaires en France

---

CIRAD, GESTM, BOFA, France Solidarité, Échanges et Tiers Monde, Midi-Pyrénées Coop'Dev, COFIDES, CROSI Midi-Pyrénées, Krokula, ADIE, ADIE Toulouse, GESF, Bluebees, AGIR Abcd Haute Garonne, ARCKF, Volunteer, Agence du Service Civique, EU NOMAD, Diapason, Africum Vitae, ADCYF, Est-Ensemble, BENEVOLAB, BondInnov, African Business Club, Mairie de Toulouse, Mairie de Montreuil, INAGRIM, FESSEF, Ballons Rouges, Parlons En, Parcours Adress, Conseil Départemental Pas-de-Calais, Fondation de France, AFD, CFSI

## Nos partenaires en Afrique

---

Fidèle à ses valeurs de développement endogène, le SIAD développe ses projets avec un réseau de partenaires locaux qui assurent l'identification et la coordination des projets. Dans toutes ses actions, le SIAD met la priorité sur la valorisation des compétences locales.

**Entreprises et bureaux d'étude** : Cadres Sans Frontières Afrique Sénégal, FORSCOT, Burkina Énergie et Technologies Appropriées, Collectif Ingénieurs et Développement Sahel, Emergence, Innodev, ADECO, ETON, BTM Développement

**ONGs** : AGRO PME Fondation, Graines de Talent, Agence pour la promotion de la PME Agriculture et Artisanat, Association pour le Développement Communautaire, Réseau Femmes en Action, AVRL, Dans mes Bras

**Banques et institutions de microfinance** : Nyesigiso, Mitfund, Banque Nationale de Développement Agricole du Mali, FINCA

**Centres de formation professionnelle** : CEFORPRA, Élysées Marbeuf, Don Bosco

**Centres de recherche** : 2IE

**Collectivités et institutions publiques** : Conseil de cercle de Kenieba, Syndicat d'intercollectivités Méraguémou, commune de Guiba, commune de Bindé, Fonds de développement de l'Électrification.

## Nos nouveaux partenaires en 2016

---

INNODEV, Ville de Méouane, Université Jean Jaurès de Toulouse, Assouka Télécom, Ayokah, Coopérative Dunkafa, Enfants de Man, Association des jeunes guinéens de France (AJGF), MOUVES, Découvrir Analyser Agir (DAA)

**Partenaires du Pop Up Store** : Tensira, Forgerons de Montreuil, Jaamafunding, Trustin Africa, Djouman, Diaspora Got Talent, Oser l'Afrique, Mama Sango, Afrikwity, Co-Fundy, Zabbaan Holding, Le Kapokier, Back 2 Africa, Chic-Kwangua, Afrikrea, Sawa Ethnic, Muslima Chic Tendances, Afrika Solar, Fusion'Ailes, MakeSense, Pay Yes !, Amadouceur, Juneshop, Adorness,

## Compte de résultats 2016

Charges	2015	2016		Produits	2015	2016	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Achats	159 626,64	231 659,25		Ventes (P. de services)	5 103,37	21 873,17	
Etudes et prest. de services	157 026,05		225 545,05	Subventions			
Autres achats	2 600,59		6 114,20	Total subventions programme	317 378,26	378 388,97	
Services extérieurs	18 894,61	22 109,55		Union Européenne	165 409,26		192 490,00
Loyers	15 942,29		16 634,42	Etat (dont AFD)	3 850,00		6 550,00
Autres	2 952,32		5 475,13	Région Ile de France	9 000,00		30 629,97
Autres services ext.	32 882,34	48 689,75		Région Midi-Pyrénées	800,00		6 000,00
Honoraires	5 705,46		21 243,40	Département - CG 62	18 797,00		31 702,00
Pub. Com.	515,36		2 660,49	Département - CG 93	13 438,00		
Déplac. Récep. Missions	18 893,42		15 454,18	Communauté Est Ensemble			5 000,00
P&T	6 315,41		4 217,28	Commune de Montreuil	19 486,00		19 700,00
Services bancaires	1 452,69		5 114,40	Commune de Toulouse			1 000,00
Impôts et taxes	5 304,17	2 381,23		Secteur privé	86 598,00		85 317,00
Personnel & charges sociales	157 425,91	164 645,25		Emplois aidés	17 807,20	25 248,15	
Autres charges	3 633,42	5 073,65		Autres produits	29 154,36		
Dotations aux provisions	1 142,00	-		Dons	17 574,87	18 975,42	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>378 909,09</b>	<b>474 558,68</b>		Cotisations	2 020,00	1 775,00	
Charges financières	-	2 895,65		Abandons de frais	5 072,19	3 775,44	
Charges exceptionnelles	5 393,13			Autres produits	4 487,30	6 220,92	
Impôt sur les sociétés	246,87			Reprise sur provisions	15 000,00		
Solde créditeur (excédent)	5 465,75			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>384 443,19</b>	<b>456 257,07</b>	
<b>Total</b>	<b>390 014,84</b>	<b>477 454,33</b>	<b>-</b>	Produits financiers	1 109,51	35,08	
				Produits exceptionnels	4 462,14		
				Solde débiteur (déficit)		21 162,18	
				<b>Total</b>	<b>390 014,84</b>	<b>477 454,33</b>	<b>-</b>
Bénévolat	28 395,00	29 529,00		Bénévolat	28 395,00	29 529,00	
<b>Total général</b>	<b>418 409,84</b>	<b>506 983,33</b>	<b>-</b>	<b>Total général</b>	<b>418 409,84</b>	<b>506 983,33</b>	<b>-</b>

## Bilan 2016

Actif	2015	2016	Passif	2015	2016
<b>Immobilisations</b>			<b>Fonds associatifs &amp; réserves</b>	5 000,00	5 000,00
Brut	-				
Amortissement	-		<b>Fonds propres</b>		
Net	-		Report à nouveau	10 024,01	15 489,76
<b>Immobilisations financières</b>			Résultat de l'exercice	5 465,75	- 21 162,18
Participations et créances	284,70	284,70			
Cautionnement	1 773,40	1 773,40			
<b>TOTAL I</b>	<b>2 058,10</b>	<b>2 058,10</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>20 489,76</b>	<b>- 672,42</b>
<b>Créances et comptes rattachés</b>			Provision risques & charges	-	
Subventions et dons à recevoir	80 166,00	65 825,48			
Créances sociales et fiscales	- 6,56		<b>TOTAL II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances douteuses	- 1 142,00	- 1 142,00	<b>Dettes</b>		
Autres créances	18 191,32	14 300,33	Fourn. & comptes rattachés	4 200,00	7 743,93
Chèques à encaisser		1 930,42	Dettes à CT	4 688,22	30 868,97
<b>Comptes financiers</b>			Dettes sociales et fiscales	32 782,14	20 848,92
VPM	1 335,21	1 362,62	Crédit Dailly		37 340,00
Banques	60 219,41	22 587,09	Eunomad	1 538,40	1 538,40
Caisse	84,99	719,83	Autres	7 237,37	7 421,48
CCS COFIDES	1 138,41	1 138,41	P. constatés d'avance	91 109,00	3 691,00
<b>TOTAL II</b>	<b>159 986,79</b>	<b>106 722,18</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>141 555,13</b>	<b>109 452,70</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>162 044,89</b>	<b>108 780,28</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>162 044,89</b>	<b>108 780,28</b>

Les comptes du SIAD sont audités annuellement par le Cabinet Doucet, Beth et associés, notre commissaire aux comptes.

## Ils nous ont soutenus en 2016



## **Contact**

### **SIAD Montreuil**

31, rue de Vincennes – 93100 Montreuil

09 53 19 16 03

[siad.asso.fr](http://siad.asso.fr)

### **SIAD Midi-Pyrénées**

1 Place Joseph Verseille - 31770 Colomiers

06 48 92 06 36

[siad-midipyrennees.org](http://siad-midipyrennees.org)

### **SIAD Burkina Faso**

Avenue Zamse (nationale n° 4) Rue 27.84 Ouagadougou

+226 25 36 51 07

[facebook.com/siad.asso.bf/](https://facebook.com/siad.asso.bf/)